



Casse moteur - desistement de l'assurance

Par **SebC45**, le **23/11/2012** à **15:39**

Bonjour à tous,

Je m'en vais compter mon histoire le plus succinctement possible. Fin août je circulais sur l'A6. J'ai vu dans le rétroviseur quelques voluptés blancs derrière le véhicule sans qu'aucun voyant ne signale quoi que ce soit. Arrêt quasi immédiat et ouverture du capot = plein d'huile partout. En voulant contrôler le niveau, je me suis aperçu de l'absence de la jauge. l'aire d'autoroute étant importante, j'ai eu la chance de croiser un automobiliste également propriétaire d'un renault espace IV. J'ai pu vérifier le niveau et faire le complément pour rentrer (très doucement) à mon domicile (15 km environ). Toujours aucun voyant d'allumé ...

J'ai ensuite fait remorquer mon véhicule jusqu'au garage renault le plus proche. S'en suit une guerre d'assurance/expert/garage de 3 mois. Tout ça pour m'apprendre aujourd'hui que le test avec la valise annonçait l'allumage du voyant d'huile. Ce test ne précise ni la date ni si j'ai roulé avec le voyant allumé, ni si le voyant fonctionne réellement ... conclusion de l'expert : j'ai roulé avec les voyants allumés = ils ne feront rien.

Je n'ai pas précisé le nom de l'assurance ni des sous-traitants mais ma garantie prend en compte les pannes moteurs ...

Que dois je faire maintenant ? Merci par avance de vos réponses, sachant que comme beaucoup de famille je n'ai pas les moyens de racheter un moteur.